



Lauterbacher Nouvelles

www.niederlauterbach.fr



LE MOT DU MAIRE,

Que, malgré la situation actuelle et les restrictions
les Fêtes soient riches de joie et de gaieté,
que la nouvelle année vous apporte du bonheur et de la prospérité
et que tous vos vœux deviennent réalité !

Bonne Année à toutes et à tous
Qu'elle vous apporte de bonnes choses
Qu'elle soit l'année de l'espoir – une année positive

De la part du Conseil Municipal et moi-même

André FRITZ,
Le Maire



LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er DECEMBRE 2020

Présents :

Mmes : BECHTOLD Chantal, DECK Marie Anne, HUFSCHEIDT Sandrine, KREUTZBERGER Marie
MM : FRITZ André, WEIGEL Éric, ERHARD Antoine, ZERMANN Cédric, CIVIDINO Daniel, ENGELHARD Jean-Michel, HEINTZ Vincent, HERBEIN Alain, KREUTZBERGER Luc, VOLTZ Nicolas.

Absents excusés : MITTENBUHLER Damien

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION PARENTELE POUR L'ACHAT DE MASQUES EN TISSUS POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de **300€** à l'Association Parentèle pour l'achat de masques en tissus pour les élèves de l'école élémentaire.

Adopté à l'UNANIMITE

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION SPORTIVE ET SOCIOCULTURELLE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE ET DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE MATERNELLE POUR LES SORTIES CULTURELLES 2020-2021

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de **240,50€** à l'Association Sportive et Socioculturelle de l'école élémentaire et de **162,50€** à la Coopérative Scolaire de l'école maternelle pour leurs sorties culturelles 2020 – 2021.

Cette subvention, à hauteur de **6,50€** par enfant permettra aux 25 enfants de l'école maternelle et aux 37 enfants de l'école élémentaire de bénéficier d'une sortie culturelle (d'un spectacle, d'une visite ou d'une séquence de film).

Les crédits de 240,50€ et 162,50€ sont prévus dans les enveloppes respectives à l'article 6574 – Subvention entrées spectacle 2020 – 2021 du budget primitif 2021.

Adopté à l'UNANIMITE

REVALORISATION DU TRAITEMENT D'UN ADJOINT ADMIINISTRATIF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide qu'à compter du 08.02.2020, la rémunération de l'Adjoint Administratif est révisée comme suit :

Anciens indices :	brut : 348	majoré : 326
Nouveaux indices :	brut : 350	majoré : 327



Le Conseil Municipal **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

Adopté à l'UNANIMITE

MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA PRIME DE FIN D'ANNEE

Monsieur le Maire propose aux Conseillers Municipaux **de** verser une prime de fin d'année aux agents titulaires et non titulaires de la Commune.

Montant de la prime

Traitement brut indiciaire de novembre augmenté éventuellement de l'indemnité différentielle du mois de novembre l'année concernée pour toutes les catégories. En cas de départ en cours d'année, le montant de la prime sera égale au traitement brut indiciaire du dernier mois travaillé et sera proportionnelle à la période annuelle de travail en jours. (le mois est compté sur 30 jours et l'année sur 360 jours).

Conditions d'attribution :

L'attribution e la prime de fin d'année s'effectuera sous forme d'un versement unique. Ce versement interviendra tous les ans au mois de novembre ou au moment du départ de l'agent.

Catégories de bénéficiaires :

Agents titulaires à temps complet ou non complet de la commune
 Agents non titulaires à temps complet ou non complet de la commune
 La prime de fin d'année est attribuée à l'ensemble des agents concernés.

La prime suivra l'évolution des traitements indiciaires de la fonction publique territoriale pour les agents titulaires et non titulaires.

Absentéisme

En cas de congés de longue maladie, congé de longue durée, congé de grave maladie : la prime de fin d'année n'est pas maintenue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'instaurer la prime de fin d'année dans les conditions indiquées ci-dessus. Cette délibération annule et remplace celle du 19 septembre 2002 (point n°9).

Adopté à voix 13 POUR - 1 ABSTENTION

DECISION MODIFICATIVE DE VIREMENT DE CREDITS

Le Conseil Municipal autorise les virements de crédits de **2 432,32€** et **397,84€**
 de l'article 13251 – GFP de rattachement
 à l'article 202 - Frais réalisation documents urbanisme numérisation cadastre

Adopté à l'UNANIMITE

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Considérant que le Maire a compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour être inscrits, Considérant que les inscriptions et radiations opérées par le maire font l'objet d'un contrôle a posteriori par une commission de contrôle, instituée dans chaque commune,

Considérant que la commission de contrôle a deux missions :

- elle s'assure de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion ;
- elle statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

Considérant que la commission de contrôle se réunit soit sur saisine d'un électeur dans le cas d'un recours contre une décision de refus d'inscription ou de radiation prise par le maire, soit entre le 24ème et le 21ème jour avant chaque scrutin, et en tout état de cause au moins une fois par an.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal désigne :

Délégué titulaire	Marie Anne DECK
Délégué suppléant	Daniel CIVIDINO

Adopté à l'UNANIMITE



Mesdames et Messieurs,

Nous venons de traverser une année éprouvante, chahutée par les mauvais cahots d'une crise sanitaire inédite, qui bouleverse nos modes de vie et ébranle notre système économique ! Beaucoup d'entre nous ont été meurtris au sein de leur famille. Face à cette pandémie qui nous impacte tous, la région Grand Est se bat à vos côtés et a choisi de mettre les bouchées doubles en démultipliant les nécessaires solidarités.

Aux personnels soignants exposés en première ligne, la région a notamment apporté les masques leur faisant cruellement défaut. Aux lycéens, nous avons permis la continuité pédagogique à distance, puisque le Grand Est a été la première région de France à doter progressivement les 192 000 lycéens d'un ordinateur, à donner accès à près de 8 500 ressources numériques et à recruter 110 informaticiens pour accompagner ce changement. Une initiative parfois accueillie avec scepticisme en 2017 lorsque nous avons effectué ce choix avant-gardiste, et désormais louée. Et je veux saluer ici le travail des enseignants et des jeunes qui ont dû se réinventer dans leurs méthodes de travail et trouver les meilleurs ajustements, avec le soutien des parents, pour persévérer sur la voie de la réussite scolaire.

Dans la même veine novatrice, le déploiement de la fibre très haut débit (THD) pour tous, avec le soutien de différents partenaires, fait de nos territoires la première région de France à être entièrement fibrée. Dans une Alsace du Nord désormais couverte à plus de 80% par la fibre, celle-ci facilite le maintien de nos liens intergénérationnels et la continuité de nos activités multidisciplinaires, durant ces mois où nous sommes appelés à limiter nos contacts en présentiel.

Notre engagement au service du progrès économique et social des territoires et des habitants a également conduit la région à mettre sur pied non seulement des mesures d'urgence, mais également un plan de relance ambitieux centré notamment sur nos commerces et entreprises dans toutes leurs diversités (industrielle, artisanale, agricole...). Un programme sur mesure pour les structures de petite taille qui maillent nos campagnes nos villes, est destiné à leur permettre de solidifier et renforcer leurs activités pour continuer à être pourvoyeurs d'emplois.

Que ce soient des projets structurels portant sur un large périmètre ou des projets dans nos communes, l'ensemble de nos politiques s'attachent à relever le défi du développement durable qui requiert de concilier impératifs environnementaux, développement économique et progrès social. De nombreuses aides sont destinées à réduire la dépendance aux énergies fossiles en optant pour des énergies renouvelables (solaire, bois, agrocarburants...), ou réhabiliter des espaces de friches...

Les élus de la région attachent également une importance particulière à l'accès pour tous, à des services de qualité. La région a déployé un vaste programme d'aides aux communes rurales pour mettre en place de nouveaux services destinés à améliorer la qualité de vie de ses habitants. Ainsi, tel espace d'accueil, espace de sport ou de culture... et autres progrès du cadre de vie, ont pu être concrétisés avec l'aide de la région.



Dans ce contexte de crise, donner corps au *bien vivre ensemble* reste plus que jamais la colonne vertébrale de nos politiques publiques. La concertation avec les citoyens et l'aménagement harmonieux des territoires - économique, environnemental et sociétal - en sont les principaux piliers.

« *Le vrai courage ne se laisse jamais abattre* » disait un célèbre écrivain. Tenons bon et entrons dans cette nouvelle année 2021, animés d'espoir, de désir de renouveau et d'ambition de reconquêtes.

Evelyne Isinger, Conseillère régionale
Déléguée au transport transfrontalier evelyne.isinger@grandest.fr

Maison de la région en charge du secteur de l'Alsace du Nord :
Tél : 03 88 03 40 80 maison.saverne-haguenau@grandest.fr



Canton de WISSEMBOURG

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX à votre écoute !



Madame, Monsieur,

L'année qui s'achève aura vu l'Alsace et ses habitants profondément meurtris. 2020 restera pour nous toutes et tous comme une année particulière marquée par les crises sanitaires, économiques et sociales, mais c'est aussi une année où plus que jamais l'Alsace a su faire preuve de résilience et durant laquelle la solidarité et l'humanisme rhéna ont fait leur preuve. 2020 restera également comme la dernière année des Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, puisque dès le 1^{er} janvier 2021 ceux-ci seront regroupés au sein de la Collectivité Européenne d'Alsace, dotés alors de compétences complémentaires et supplémentaires.

Plus proche, plus efficace, plus rapide et plus visible... L'action et les politiques publiques portées par la Collectivité Européenne d'Alsace répondront aux attentes exprimées au quotidien par les alsaciennes et les alsaciens. Attractivité, développement économique, transfrontalier, bilinguisme, tourisme, mobilité... seront dès demain pensés, gérés et développés à cette échelle et à celle de son espace rhéna. Elles se construiront pour vous et avec vous. Le lien de proximité qui existe aujourd'hui sur notre canton, entre les habitant(e)s et élu(e)s que nous sommes, sera préservé. Les 80 cantons alsaciens demeureront le périmètre d'élection et d'action de vos représentants départementaux.

2021 verra ainsi la renaissance institutionnelle de l'Alsace au travers de la Collectivité Européenne d'Alsace et de l'avènement des Conseillers d'Alsace. Soyez assurés qu'ils seront attachés à conserver et promouvoir l'accompagnement que nous vous apportons ainsi qu'à notre territoire, et ce avec pour unique objectif d'améliorer votre vie quotidienne à tous les âges de la vie.

E glickliches Nejes Johr in Ejch àlli.

Stéphanie KOCHERT & Paul HEINTZ

Conseillère et Conseiller Départementaux du canton de Wissembourg



Secrétariat

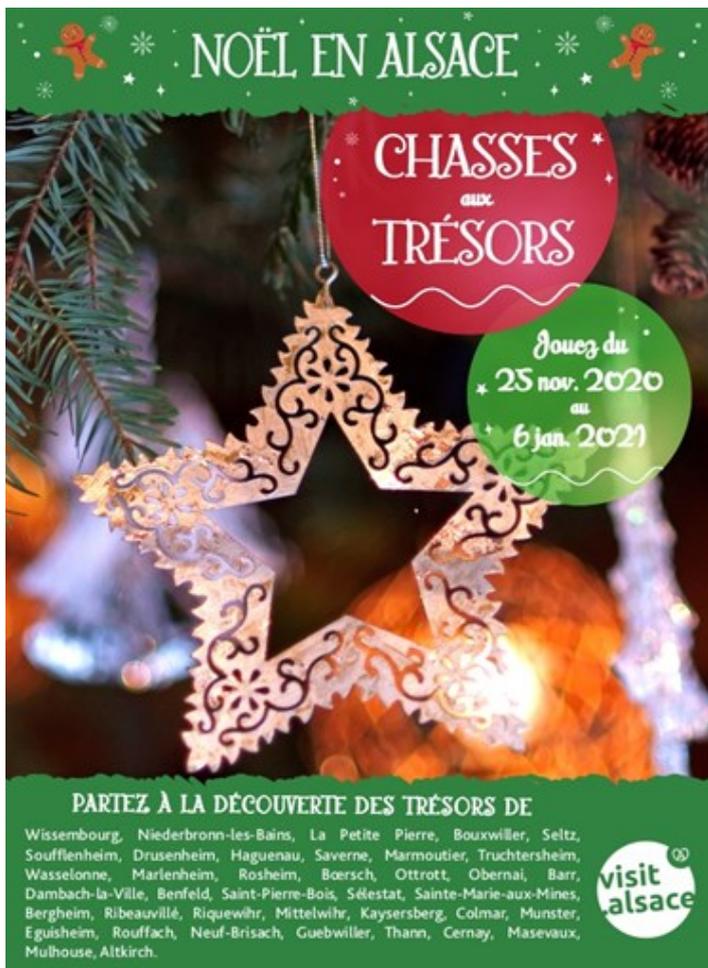


Nathalie Eberhard a terminé sa mission intérimaire en remplacement d'Aline qui était en congé maternité. Nous la remercions pour tout le travail accompli pendant cette période.

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Quelques travaux eurent lieu à travers la commune. Et quelques autres suivront encore..





CHASSE AUX TRÉSORS DE NOËL A SELTZ

Du 28 novembre au 6 janvier

Profitez de la magie de Noël tout en partant à la recherche d'un trésor ! Énigmes, rébus, indices vous aideront à dénicher le secret... Une récompense est à la clé pour ceux et celles qui auront trouvé le "trésor" ! Le livret de jeu est disponible aux horaires d'ouverture de la Boulangerie Campaillotte, 21 rue Principale à Seltz, ou en téléchargement sur notre site internet.



Tél. +33 (0)3 88 05 59 79

info@tourisme-seltzlauterbourg.fr / www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr /

suivez nous sur 

La trésorerie de Seltz-Lauterbourg sera désormais chaque lundi, mardi et jeudi matin. Elle sera fermée les après-midi et ne recevra uniquement sur rendez-vous (lundi, mardi et jeudi)

Petit rappel :

Les permanences du Services des Impôts des Particuliers de Wissembourg

en mairie de Seltz (semaine paire)

en mairie de Lauterbourg (semaine impaire)

Un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, les mercredis matins.

Possibilités de s'inscrire soit en ligne, soit en contactant l'accueil des mairies de Seltz ou de Lauterbourg.

Pour les paiements (espèces jusqu'à 300 € et CB) , les factures munies d'un datamatrix (QR code) peuvent être payées au :

Dépôt de pain Schneider / Presse Loto
8, route de Strasbourg
67470 SELTZ

HORAIRE D'OUVERTURE

mardi :	5h30-12h30	14h-18h
mercredi :	5h30-12h30	14h-18h
jeudi :	5h30-12h30	
vendredi :	5h30-12h30	14h-18h
samedi :	6h - 13h	

 **FINANCES PUBLIQUES**

COMMUNICATIONS DIVERSES

POUBELLE BLEUE

13 et 27 janvier
10 et 24 février
Voir calendrier

POUBELLE BRUNE

5, 12, 19 et 26 janvier
2, 9 et 16 et 23 février
Voir calendrier

Rappel des bonnes pratiques en usage en hiver

Lors des chutes de neige ou de verglas, il incombe aux propriétaires et/ou habitants de logements de nettoyer le trottoir devant leur domicile pour garder les accès et passages sécurisés pour les passants.

Il convient aussi de ranger les véhicules dans les cours ou sur les parkings pour que le déblaiement de la route puisse s'effectuer au mieux !



BATTUES DE CHASSE—CHAMPS ET FORÊT DE NIEDER-LAUTERBACH

Restez attentifs et évitez les endroits à risques lors de vos joggings et de vos promenades. Evitez les sorties à VTT, tout comme les cueillettes de champignons dans les sous-bois, aux dates suivants :

3, 10 et 17 janvier 2021

Beaucoup de lettres n'arrivent jamais à destination, hélas, car le nom affiché sur la boîte aux lettres ne correspond pas à celui noté sur le courrier.

Afin de faciliter la tâche de nos facteurs, et afin de vous permettre d'obtenir votre courrier sans difficulté, veuillez à ce que :

Le nom ET le(s) prénom(s) soient affiché sur votre boîte aux lettres



TAILLE DES HAIES



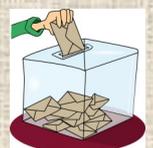
Pensez à vérifier que vos haies ne se soient permises trop de liberté, et taillez ce qui doit l'être afin de garantir la sécurité des habitants de la commune et veillez donc à ce que les candélabres soient toujours dégagés pour permettre à l'éclairage public de jouer pleinement son rôle.

INSCRIPTION MAIRIE—LISTE ÉLECTORALE

La Mairie de Niederlauterbach vous informe qu'une inscription en mairie ne vaut pas une inscription sur liste électorale.

Pour une inscription sur les listes, veuillez vous rendre à l'accueil de la mairie afin de remplir le formulaire qui correspond.

Par la même occasion, nous vous demandons de bien vouloir signaler à la mairie tout au long de l'année s'il y a un changement dans votre foyer.



Le prochain don du sang se tiendra le 24 février à la Salle des Fêtes, à partir de 17H.



Ramassage de vieux papiers

La prochaine collecte aura lieu le **week-end du 23 au 24 janvier** et sera organisée comme la précédente (collecte devant la porte pour **les personnes à mobilité réduite**, benne dans la rue des champs derrière l'ancienne Coop pour les autres).

! Prière de ne pas encombrer ou bloquer l'accès à la benne avec les papiers et de mettre les papiers à l'intérieur !

ENCORE DES INCIVILITES..

Ces derniers jours il a été constaté quelques dégradations de nos nouvelles décorations de Noël, il est clair que le choix artistique ne peut être unanime et qu'il résulte forcément d'un compromis. J'invite donc ceux qui veulent donner leur avis à participer la fois prochaine.

Un des paramètres du « Bien vivre ensemble » est le respect des autres et de leurs biens.

Il en va de même pour les biens et espaces commun. Etant par définition communs, ils appartiennent à chacun d'entre nous ! Et le respect ne peut être que réciproque !

ARBRES FRUTIERS

Grace au fond de concours pour la sauvegarde des vergers de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, plus de 160 arbres fruitiers ont été plantés sur la commune de Niederlauterbach.

Cet encouragement à entretenir les vergers voir en créer des nouveaux va ainsi déjà permettre de récolter des fruits de la prochaine saison.



Rappel des bonnes pratiques en usage en hiver

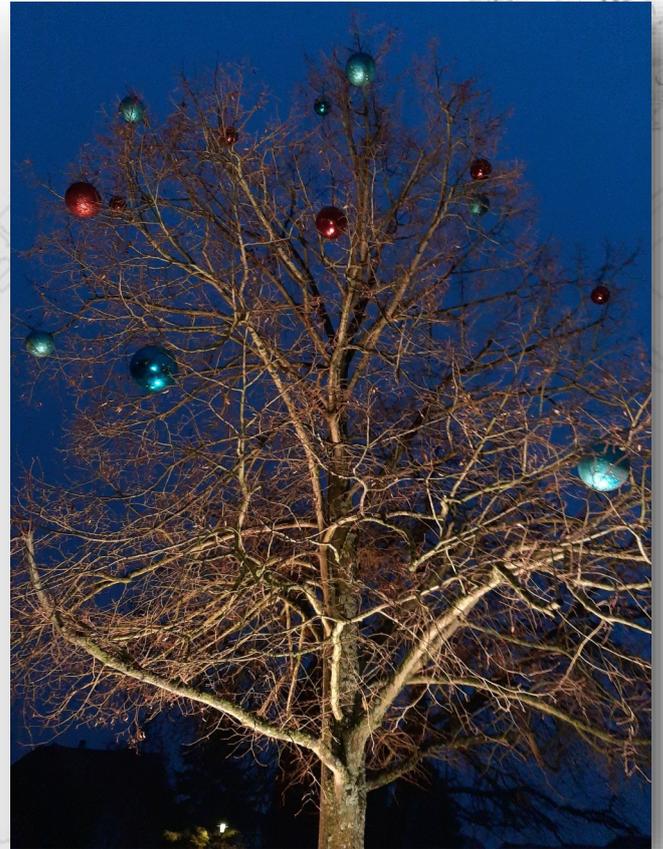
Lors des chutes de neige ou de verglas, il incombe aux propriétaires et/ou habitants de logements de nettoyer le trottoir devant leur domicile pour garder les accès et passages sécurisés pour les passants.

Il convient aussi de ranger les véhicules dans les cours ou sur les parkings pour que le déblaiement de la route puisse s'effectuer au mieux !



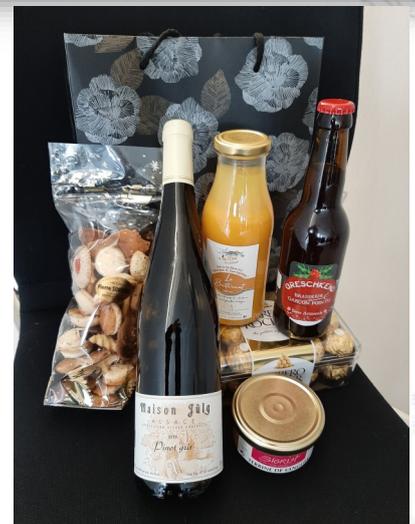
NOUVELLES DECORATIONS DE NOËL

Cette année, le Conseil Municipal, des membres du CCAS, quelques anciens élus et la société Herbein ont prêté main-forte à l'embellissement du village afin de participer à l'ambiance de Noël





La fête des aînés en 2020 n'aura pas lieu...n'a pas eu lieu...tout le monde sait malheureusement pourquoi. Mais qu'à cela ne tienne... Pour garder un temps soit peu un esprit de fête et de mise à l'honneur de nos plus sages, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de distribuer à tous un petit présent. Celui-ci a été composé en privilégiant le plus possible les producteurs et artisans locaux. En vous souhaitant le meilleur pour la nouvelle année.



AMBIANCE DE NOËL A NIEDERLAUTERBACH ...





LE PASSAGE DU SAINT NICOLAS

Le samedi 4 décembre, les élèves des écoles ont eu la joie de recevoir, avec un peu d'avance, la visite du Saint Nicolas. Comme chaque année, il a apporté le goûter : des Mannele confectionnés et offerts par la Boulangerie Sonntag Pierre.



Pendant cette période hivernale, il est une tradition ancestrale très chère à nos cœurs : les Bredeles. Aussi et afin de perpétuer cette tradition, l'école maternelle a organisé un atelier autour de ces petits gâteaux de Noël. Et comme en atteste les sourires : les Bredeles sont réussis.



Cette après-midi du dernier jour d'école de l'année 2020, malgré la situation sanitaire particulière que nous vivons actuellement, a eu lieu un joli petit concert avec tout les enfants des écoles maternelle et élémentaire. Il s'est tenu à l'arrière du bâtiment de l'école primaire dans ce brouillard humide.



Ces petits artistes, plein d'enthousiasme ont ainsi enchainé une bonne douzaine de chants. Habilement dirigés par leurs maîtresses, ils ont ainsi réchauffé le cœur de tous les parents présent. Pour preuve les applaudissements nourris des auditeurs subjugués.

LE PASSAGE DU PÈRE NOËL

En cette veille des vacances de Noël, une belle surprise s'invita pour le plus grand bonheur des élèves : Le Père Noël.

Les élèves impressionnés, surtout ceux de l'école maternelle, échangent quelques mots avec lui. Il prit le soin de répondre à chacune des interrogations.



Il les félicita pour tout le travail déjà accompli et les encouragea à poursuivre leurs efforts. Et pour finir il n'est pas venu les mains vides ! Chaque enfant a reçu son cadeau.



Le Père Noël apprécia tout particulièrement le fait de voir tous ces enfants se réjouir avec autant d'intensité pour chaque cadeau offert à un élève. Belle leçon d'empathie.

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

Secouristes Croix-Blanche

Les secouristes Croix-Blanche de Niederlauterbach vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et le meilleur pour l'année 2021.

Notre association a tout de même assuré une quinzaine de poste de secours. D'autre part, nous avons participé aux gardes SAMU lors du premier confinement et avons été mis en réserve depuis octobre en cas de besoin.

Nos bénévoles ont ainsi donné plus de 1500 heures au service de nos concitoyens.

Nous félicitons également Dorine, Emilie et Jocelyne pour l'obtention de leur PSE1.

Aussi nous souhaitons la bienvenue à Méline qui nous a rejoint en cette fin d'année.

Si vous aussi êtes intéressés par le secourisme, pour la formation ou l'opérationnel, n'hésitez pas à nous contacter : croixblanche67630@laposte.net



Installation de la crèche

Malgré la crise sanitaire et une équipe réduite, la mise en place de la crèche ainsi que de la décoration de Noël s'est faite avec le plus grand sérieux. Le résultat peu être admirer à l'église.



BIBLIOTHEQUE « PLAISIR DE LIRE »

Etant donné de la situation actuelle, la bibliothèque sera ouverte **uniquement le vendredi de 18h00 à 19h00 pour tout public.**

Une organisation va se mettre en place après les vacances pour pouvoir à nouveau accueillir les enfants de l'école maternelle et primaire à la bibliothèque les mardis et jeudis en groupe de 2 ou 3 enfants.

Mais ils pourront toutefois profiter avec leurs parents de l'horaire d'ouverture hebdomadaire du vendredi pour emprunter ou échanger leurs livres.

La cotisation de la bibliothèque (adulte et enfants) sera gratuite cette année.

Nous vous demandons de respecter les consignes sanitaires données:

- port du masque obligatoire
- laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition
- 2 personnes maximum dans la bibliothèque
- pas de lecture sur place
- respecter les distanciations et les mesures barrières



Le portage de livres pour les personnes à mobilité réduite ne sera pas assuré pendant cette période.

Nous vous remercions pour votre compréhension et en cette nouvelle année, recevez de la part de toute notre équipe nos vœux les plus sincères.

Les bénévoles de la bibliothèque "

ASSOCIATION PARENTELE

Lundi 30 novembre 2020 les membres de l'association Parentèle, accompagnés d'un représentant de la mairie, ont offert 4 masques enfants lavables aux 37 écoliers de l'école élémentaire de Niederlauterbach. Nous remercions la mairie de Niederlauterbach pour sa généreuse participation.

Ces masques, fabriqués en France, répondent aux normes AFNOR. Leurs propriétés filtrantes sont garanties jusqu'à 50 lavages.



En raison de la crise sanitaire, l'association Parentèle a décidé d'annuler sa tombola des Galettes des Rois de cette année.





AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE NIEDERLAUTERBACH

Cette année si particulière pour tout le monde, l'a également été au niveau de nos activités en tant que Sapeurs Pompiers. Il nous a fallu nous adapter aux réglementations qui évoluaient au fil des jours afin de pouvoir garantir nos missions premières en toute sécurité.

Cette année, notre section a assuré 40 interventions au total, réparties de la manière suivante : 17 sur la commune de Niederlauterbach, 9 sur celle d'Oberlauterbach et 14 à Salmbach.

Concernant le personnel de notre commune:

Antoine ZIMMERMANN a rejoint notre effectif, il a également validé sa Formation Initiale ainsi que la partie Secours à Personnes ;

Laurine ZIMMERMANN, actuellement Jeune Sapeur Pompier, rejoindra nos rangs durant l'année 2021.

Nous comptons 3 Jeunes Sapeurs Pompiers : Laurine ZIMMERMANN ainsi que Baptiste et Charline THOMANN. Si vous avez entre 12 et 16 ans et envie d'apprendre les rudiments des Sapeurs Pompiers, vous pourrez intégrer l'équipe des « Jeunes Sapeurs Pompiers » à Lauterbourg. Pour ce faire, il suffit de prendre contact avec Le Caporal-Chef NOELLET Philippe au 06 66 24 21 63 ou par mail : adjsp67.mothern@gmail.com.

Venir en aide aux autres vous intéresse et vous avez plus de 16 ans venez nous rejoindre ! N'hésitez pas à contacter Alain HERBEIN, chef de section, au 06 80 30 84 58.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers n'ayant pas pu vous proposer ses calendriers en « porte à porte » les a déposés auprès des commerces locaux.

Nos calendriers sont également disponibles auprès de :

Alain HERBEIN – 06 80 30 84 58 ;

Jean-Michel ENGELHARD – 06 87 65 83 73 ;

Éric WEIGEL – 06 15 63 40 70

Gérard WEIGEL – 06 62 44 31 39 ;

Jean-Georges WEIGEL – 06 74 18 06 28 ;



Nous vous remercions pour votre soutien ainsi que pour vos dons.

Nous espérons tous que 2021 nous permettra de nous retrouver dans un contexte plus festif. Restez prudent et portez-vous bien,

**Le Chef de Section & Président de l'Amicale
HERBEIN Alain**

**Les membres de l'Amicale
vous présentent leurs meilleurs vœux,
Que 2021 vous apporte santé, joie et prospérité !**

LES ANNIVERSAIRES

EN JANVIER

Le 3 janvier	74 ans	ILLIG André
Le 4 janvier	76 ans	SCHEURER Jean Paul
Le 9 janvier	73 ans	SONNTAG Nicole née KAUFFMANN
Le 15 janvier	84 ans	ZIMMERMANN Monique née GABRIEL
Le 24 janvier	91 ans	PEIROTES Germaine née WEIGEL
Le 24 janvier	90 ans	HEINTZ Joseph
Le 29 janvier	83 ans	ZIMMERMANN Catherine née GUTHANS
Le 30 janvier	81 ans	WEBER Roger



EN FEVRIER

Le 7 février	70 ans	LUSTIG Joseph
Le 9 février	92 ans	FRITZ Joseph
Le 9 février	77 ans	ZIMMERMANN Bernadette née FONTAINE
Le 14 février	85 ans	STROHM Emile
Le 15 février	77 ans	HERBEIN Thérèse née GSOELD
Le 17 février	70 ans	HAUSS Guy
Le 21 février	82 ans	LOEHR Marie Louise née HEILMANN
Le 22 février	88 ans	ZIMMERMANN Marguerite née BURGARD
Le 22 février	71 ans	HERBEIN Jean-Jacques
Le 28 février	79 ans	ZIMMERMANN Gérard

DECES :

Mme VEITENHANSL Marguerite née BÜHLER, le 7 novembre
 M. ZIMMERMANN Raymond, le 15 novembre
 M. BEYL Valère, le 14 décembre



Si vous ne désirez pas figurer sur l'une des ces pages (Anniversaires à partir de 70 ans, photographies des événements heureux, publications des prochains événements heureux), veuillez le signaler à la mairie afin de retirer vos noms des listes de diffusion). **MERCI!**

SERVICES UTILES

Ecole Maternelle —16, Rue de l'Ecole	03 88 53 60 63
Ecole Elémentaire —17, Rue de l'Ecole	03 88 53 61 04
Assistante sociale	03 69 06 73 76
Déchetterie Wintzenbach	03 88 86 55 51
Office de tourisme Seltz-Lauterbourg	03 88 05 59 79
Médecin de garde (samedi midi à lundi 7 heure)	03 69 55 33 33
Tours de garde des infirmier(e)s	
Cabinet LAUTERBOURG	03 88 54 67 72
Cabinet SALMBACH	03 88 53 64 65
Urgences vétérinaire https://www.urgences-veterinaires.fr/trouver-un-veterinaire-BAS-RHIN(67)	

ADRESSES UTILES

Notaire — Maître GROSCLAUDE Jean-Mathieu 1 Route du Rhin 67630 LAUTERBOURG	03 88 94 81 56
Kinésithérapeute à MOTHERN Mme SCHMITT Sophie	06 82 14 31 19
Taxi Philippe PONS — philippepons67@sfr.fr	06 18 88 32 94
Fluo Grand Est —horaires de bus https://www.ctbr67.fr/la-ctbr/le-reseau-67/	09 72 67 67 67
Ramonage la Brosse d'Alsace MOTHERN France Ramonage SELTZ	03 88 49 84 35 06 30 45 01 54

NUMEROS D'URGENCE

GENDARMERIE	03 88 94 80 12
SOS MAIN	03 88 14 42 57
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37
SOS ENFANTS DISPARUS	116 000



SAMU

Police
Gendarmerie

Pompiers

Toutes
urgences

AMBULANCES

GREINER	03 88 86 51 43
ROLAND	03 88 86 31 43

Date de parution : janvier 2021

PHARMACIES DE GARDE

Janvier 2021

01/01/2021	Soultz
02/01/2021	Wissembourg Pharmacie de la Paix
03/01/2021	Merkwiller
09/01/2021	Wissembourg Pharmacie de la Paix
10/01/2021	Wissembourg Pharmacie Centrale
16/01/2021	Soultz
17/01/2021	Wissembourg Pharmacie de la Paix
23/01/2021	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
24/01/2021	Wissembourg Pharmacie de la Paix
30/01/2021	Seltz
31/01/2021	Soultz

Février 2021

06/02/2021	Hatten
07/02/2021	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
13/02/2021	Mothern
14/02/2021	Seltz
20/02/2021	Lembach
21/02/2021	Hatten
27/02/2021	Lauterbourg Pharmacie Jaehn
28/02/2021	Mothern

MAIRIE ET AGENCE POSTALE
DE NIEDERLAUTERBACH

17 Rue de l'Ecole 67630 NIEDERLAUTERBACH

☎ 03.88.94.30.06

✉ mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr

Lundi, Mercredi et Vendredi : 9h30 à 11h00

Mardi : 15h00 à 16h15

Jeudi : 17h00 à 18h00

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

3 Rue Principale, 67930 BEINHEIM

www.cc-plaine-rhin.fr

Syndicat des Eaux de Lauterbourg et environs

26 Rue du Gal Mittelhauser 67630 LAUTERBOURG